enfants qui seraient reçus le 28 décembre par le maréchal Petain.

Au nombre des représentants du Nord, on trouvait deux Roubaisiens, les jeunes Henri Draux, 77, rue des Anges élève de l'école publique du boulevard d'Halluin et Germaine Parvacque, 16, rue Rosa-Bonheur, qui fréquente l'école de la rue du Coq-Français.

Nous sommes allé recueillir les impressions des deux enfants, impressions toutes fraîches qu'ils nous ont confiées avec toute la spontanéité de la jeunesse.

Chez le petit Henri Draux

C'est à table que nous trouvons le jeune voyageur. Henri Draux est un blondinet trapu, à la mine éveillée, et à l'appétit solide. Il n'est pas tréloquace. Il est vrai que son voyage lui a fait une telle impression que c'est un kaléidoscope d'images brillantes qui défile encore devant ses yeux quand on lui en parle.

Pensez donc : Paris, Clermont-Ferrand, Vichy, Riom, Paris encore et partout des fêtes des réceptions des uniformes, de la musique...

— A Riom, Monsieur, une musique militaire nous accompagna jusqu'à la gare et joua la « Marche lorraine » et puis la « Marseillaise ». C'était beau...

— Oui, mais, le Maréchal, l'as-tu vu ?

— Bien sûr, au Casino de Vichy. Il est monté sur la scène et on lui remit une grande caisse pleine de nos lettres.

« Ca, voyez-vous, dit-il, c'est un secret entre les écoliers de France et moi. »

» Puis il parla. Il parla de la ténacité, disant qu'il fallait recommencer une deuxième fois ce que l'on avait manqué une première fois. Il dit aussi qu'il répondrait à toutes ces lettres et, finalement, il s'excusa de devoir partir déjà. Car, dit-il « même les jours de fête, je travaille ».

L'enfant dévide maintenant ses souvenirs. Il en a oublié son repas qui refroidit.

— Et, demandons-nous, n'a-t-il rien dit de plus, le Maréchal ?

L'écolier réfléchit et reprend :

— Si, il a encore dit : « La santé est excellente et, soyez tranquilles je tiens bon »

— Et puis ?

— Et puis, il y eut une belle fête puis on mangea. Et un « ministre » est venu demander l'adresse de nos pères prisonniers. Moi, j'ai donné l'adresse de mon papa, mais j'avais oublié de noter son « kommando »!

L'enfant est tout ému à cette idée, ainsi que sa maman

C'est en lui souhaitant de revoir bientôt ce papa si regretté que nous prenons congé du petit Henri Draux

M.-L.

« Faites libérer papa qui est prisonnier », est allée dire au Maréchal Germaine Farvacque qui n'a plus de maman

Germaine Farvacque, qui est âgée de onze ans et demi, voulait parler au Maréchal, et elle le fit.

Lorsqu'il traversait la salle du Casino au milieu de petites mains frénétiquement tendues vers lui et qu'il entendait tant de propos affectueux qui l'entouraient d'une auréole de tendresse, Germaine, elle aussi, joignit sa frêle voix à celle des autres.

Elle cria au Maréchal :

— Faites libérer mon papa prisonnier, monsieur le Maréchal, car mon frère, ma sœur et moi, nous n'avons plus de maman...

Un tel cri devait se perdre dans le brouhaha, mais quelqu'un le recueillit, c'est M. Lamirand, secrétaire général à la jeunesse.

A la gare, il parvint à rejoindre notre jeune concitoyenne et il nota soigneusement l'adresse du papa : « Marcel Farvacque, 38 ans, n° 34883, Stalag XA, Kommando 254 ».

...Car tel est, en effet, le cas douloureux de cette enfant : sa maman, au retour de l'évacuation, fut emportée par une méningite foudroyante, et le papa étant prisonnier, c'est une tante — demeurant 24, boulevard de Reims —, elle-même mère de deux enfants, qui recueillit les trois petits : Germaine, 11 ans et demi ; sa sœur, 8 ans ; son frère, 4 ans...

— On ne pouvait pas les laisser seuls...

Tel est le propos de la tante de Germaine ; il est très simple, mais il est magnifique, car vous pensez bien que, dans certaines familles, on ne roule pas sur l'or...

Faut-il vous décrire Germaine Farvacque : juste assez grande pour son âge, un très fin visage, et et gentille que la comtesse de Ségur eût certainement agrandi le cercle de ses « petites filles modèles » pour la recevoir...

Mais je n'irai pas plus avant dans ce mauvais essai de littérature, car je pense plus soucieusement à la maman qui n'est plus, au papa qui est absent et à trois petits qui attendent...

R.

La guerre dans le Pacifique

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

EN MALAISIE

Les Anglais battent en retraite au sud d'Ipoh

Bangkok, 30 décembre. — Contrairement aux affirmations des Britanniques selon lesquelles ils se seraient repliés sur des positions préparées d'avance au sud d'Ipoh, on apprend à Bangkok que les forces britanniques sont en pleine fuite et qu'elles ne tiennent aucune ligne de défense.

Les Japonais progressent vers le sud et ont atteint Batu-Gayah. Le prochain objectif principal sera le passage du fleuve Bernam, d'où la route vers Kuala-Lumpur sera libre.

Un régiment panhindou est formé

Tokio, 30 décembre. — Du front de Malaisie, le correspondant de guerre du « Yomiuri Shimbun » annonce que des révoltes se sont produites parmi les troupes hindoues qui constituent l'effectif principal des forces britanniques sur le front de Malaisie.

Des soldats hindous ont même tué leurs officiers britanniques.

Dans une interview accordée à l'agence Domei, le porte-parole de la section de l'armée du quartier général impérial a déclaré que 2.000 prisonniers de guerre hindous capturés dans la région d'Ipoh, en Malaisie, allaient former un « régiment panhindou » qui lutterait contre les forces britanniques en Asie.

On prépare l'évacuation de Singapour

Tokio, 30 septembre. — Le « Yomiru Shimbun » annonce que comme suite à la série de défaites subies par les troupes anglaises en Malaisie, les autorités britanniques ont concentré plus de 100 navires dans la rade de Singapour en vue de préparer l'évacuation en masse des ressortissants anglais.

Les Indes menacées ?

Amsterdam, 30 décembre. — Les milieux autorisés estiment que l'arrivée du général Wavell à Rangoon, pour prendre le commandement du front de Birmanie, indique clairement que les autorités militaires britanniques considèrent que les Indes se trouvent maintenant menacées par l'avance japonaise.

La défense de la frontière birmane

Bangkok, 30 décembre. — Des transfuges hindous de Birmanie rapportent qu'à la frontière birmano-siamoise sont concentrés quelque 8.000 hommes, dont 500 seulement sont Birmans. Pour la défense de Rangoon, on a mis en ligne 4.500 Birmans, 3.000 Hindous et 2.600 Anglais. Parmi les Birmans, il y a de nombreux étudiants, qui ont été enrôlés de force par les Britanniques.

Les sévères attaques aériennes des Japonais contre Rangoon ont provoqué une grande confusion dans la ville. Les dégâts sont considérables.

AUX PHILIPPINES

Une attaque de grande envergure contre Manille est imminente

Washington, 30 décembre. — On annonce officiellement que les troupes japonaises opérant dans l'île de Luçon se concentrent le long de la rivière Agno. On estime qu'une attaque de grande envergure se prépare contre Manille.

⁂

Tokio, 30 décembre. — Le porte-parole de la section de l'armée du quartier général impérial, parlant des opérations en cours dans l'île de Luçon, a déclaré que le plan japonais se déroulait méthodiquement.

La chute de Manille est attendue pour la première décade du mois de janvier.

EN CHINE

Les pertes chinoises de janvier à octobre

Tokio, 30 décembre. — Selon un communiqué de la section de l'armée du quartier général impérial, les troupes du gouvernement de Tchoung-King ont, dans la période du 1er janvier à fin octobre 1941, perdu 329.927 hommes, tombés sur le champ de bataille, 94.826 prisonniers, ainsi qu'un grand nombre d'armes et de munitions, entre autres 627 canons, 3.441 mitrailleuses et 91.386 fusils. Pour la même période, les pertes japonaises s'élèvent à 9.527 tués.

Nouveaux succès japonais

Hankau, 30 décembre. — L'agence Domei annonce que les troupes japonaises, qui ont commencé une nouvelle avance en partant de Kingmen dans la province occidentale de Hupeh et qui s'attaquent aux 56me et 17me divisions réorganisées de l'armée de Tchoung-King, se sont emparées de Lackiatai, dans le nord-ouest de la province d'Anhwei. Une autre unité japonaise a attaqué, lundi soir, Kwanyineze, à 20 kilomètres de Tangyang, dans la province occidentale de Hupeh et a progressé jusqu'à Sunmotien et Liaokiao.

Les sous-marins japonais bombardent un port de Sarawak

Amsterdam, 30 décembre. — La radio anglaise annonce que des sous-marins nippons ont violemment bombardé le port de Neri, situé dans le sultanat de Sarawak.

La marine nippone a coulé jusqu'à présent vingt sous-marins

Tokio, 30 décembre. — Le communiqué du quartier général japonais annonce que seize sous-marins ennemis ont été certainement détruits depuis le début des hostilités que d'autres ont été avariés et que la marine japonaise, jusqu'au 28 décembre, n'a perdu qu'un sous-marin en dehors des sous-marins spéciaux employés dans la bataille de Hawaï.

On annonce, d'autre part, qu'en fait on peut compter sur la perte de vingt sous-marins ennemis

L'activité de l'aviation nippone

Tokio, 30 décembre. — La section de la marine du quartier général impérial annonce que du 22 au 26 décembre, l'aviation de la marine japonaise a abattu et détruit au total 56 avions ennemis, dont 16 gros hydravions au-dessus de Bornéo, de la mer de Chine, de la mer du Sud et des îles Célèbes.

Des appareils de l'aviation de marine qui patrouillaient au-dessus des eaux de Luçon, pour couper la retraite de l'ennemi, ont coulé, le 8 décembre, un destroyer et deux sous-marins ennemis. Ils ont, en outre, endommagé 26 navires n'appartenant pas à la marine de guerre dont sept ont été abandonnés alors qu'ils sombraient.

Les efforts les plus grands doivent être obtenus de tous ceux qui participent à la guerre déclare M. Churchill, à Ottawa

Amsterdam, 31 décembre. — Mardi, M. Churchill a prononcé un discours devant le Parlement canadien à Ottawa. Selon le service d'informations britannique, il a déclaré entre autres :

« Le Canada a toujours occupé une place spéciale dans l'Empire britannique et, aujourd'hui encore, il occupe une place prépondérante par l'amitié qui le lie aux Etats-Unis ».

Ensuite, le premier anglais a rappelé sa récente visite à Washington où M. Roosevelt lui a promis l'aide illimitée des Etats-Unis et ce, dans tous les domaines, jusqu'à ce que le Japon, l'Allemagne et l'Italie soient vaincus. Pour y arriver, il ne sera pas laissé de place à un compromis.

Puis, M. Churchill a parlé des origines de la guerre d'une façon qui est en contradiction complète avec les réalités historiques, pour traiter ensuite de l'écroulement de la France. Il a reproché à ses anciens alliés que le gouvernement français, plutôt que de se rendre en Afrique du Nord, eût conclu un armistice avec l'Allemagne et l'Italie.

Parlant enfin de l'avenir, il a déclaré :

« Les événements auxquels on peut s'attendre peuvent s'étendre sur trois phases : d'abord une phase de consolidation et de préparation. Pendant cette phase, il y aura de violents combats, et nous devons faire tout ce qui est en notre pouvoir pour résister à l'ennemi, pour reconquérir la maîtrise de l'air et pour nous procurer le tonnage nécessaire à l'exécution du programme des Etats-Unis qui nous procureront des hommes, des armes, des munitions et des vivres.

« La deuxième phase doit être celle de la libération. Au cours de celle-ci, il s'agira de reconquérir les territoires qui ont déjà été perdus et ceux qui pourraient éventuellement l'être.

« La troisième phase sera consacrée à la punition des coupables des pays qui ont provoqué la guerre.

« Je n'ai jamais essayé de vouloir prédire la durée de cette guerre. Les efforts les plus grands doivent être obtenus de tous ceux qui, avec nous, participent à la guerre. Chaque participant doit être lui-même juge des efforts qu'il a à fournir. Nous voulons nous mettre au travail mais nous ne commettrons cependant pas la faute de sous-estimer les difficultés qui nous attendent ».

M. Roosevelt n'a pas invité Staline à Washington

Washington, 30 décembre. — M. Cordell Hull, chef de la diplomatie américaine, s'est longuement entretenu de la situation générale avec l'ambassadeur de l'Union soviétique. A la sortie du département d'Etat, M. Litvinov a démenti les bruits selon lesquels le président Roosevelt aurait invité Staline à prendre part à la conférence de Washington.

M. Churchill fait appel aux soldats canadiens

Stockholm, 30 décembre. — Le correspondant londonien du « Nya Dagligt Allehanda » annonce qu'au cours de son séjour à Ottawa, M. Churchill a négocié avec M. Mackenzie King au sujet du renforcement des contingents canadiens dans l'armée britannique.

Il est probable qu'on instituera au Canada une sorte de service général obligatoire.

« Ce sont les canons et non les conférences qui décident de la guerre », écrit la presse allemande

Berlin, 30 décembre. — La presse berlinoise soumet à une sévère critique les pourparlers que M. Churchill a menés à Washington, tout comme ceux que M. Eden a poursuivis à Moscou.

Les journaux soulignent qu'aucun résultat positif n'a été obtenu à Washington, bien entendu à condition de ne pas considérer une nouvelle subordination de l'Angleterre aux Etats-Unis comme constituant un résultat.

D'autre part, un article du « Times » donne certains éclaircissements sur les négociations de Moscou, ce qui fournit au « Lokal Anzeiger » l'occasion de dire « qu'il ressort clairement des pourparlers que l'Angleterre est désormais complètement soumise au joug moscoutaire ».

« La Grande-Bretagne, poursuit ce journal, s'est ravalée à un tel point qu'elle renonce à toute position indépendante et qu'elle accepte d'être coincée entre les Etats-Unis et l'U.R.S.S. »

La « Deutsche Allgemeine Zeitung » écrit en déclarant que l'Angleterre a définitivement opté pour le bolchevisme :

Le « Voelkische Beobachter » déclare, sous ce rapport, que ce sont les canons et non les conférences qui décident de la guerre.

SUR LE FRONT DE L'EST

L'aviation allemande disperse des troupes bolchevistes

Berlin, 30 décembre. — L'agence D.N.B. apprend de source compétente que, le 29 décembre, dans le secteur central du front de l'Est, des formations puissantes de l'aviation allemande ont attaqué les Soviets par vagues successives, leur infligeant des pertes sanglantes. Un grand nombre de localités occupées par des troupes ont été incendiées et détruites. De nombreuses colonnes d'infanterie et de cavalerie des bolchevistes ont été dispersées à coups de bombes et par des attaques au moyen des armes de bord.

Les Finlandais prennent cent soixante casemates

Helsinki, 30 décembre. — Le communiqué finlandais du 29 décembre déclare entre autres :

Front du Svir. — Après les combats d'hier dans le secteur central du front, 145 morts soviétiques ont été dénombrés. Durant ces combats, 135 casemates couvertes et 25 autres à demi terminées ont été conquises. Un grand nombre d'armes automatiques et de fusils sont tombés aux mains des Finlandais.

Dans le secteur de l'Est, l'ennemi, hier soir, a lancé une attaque qui a été enrayée après un combat de deux heures.

Au cours des dernières 24 heures, l'aviation finlandaise a poursuivi le bombardement de la ligne de Mourmansk au nord de Maaselkae.

La réglementation des constructions privées

Vichy, 31 décembre. — Les constructions privées sont désormais soumises à une réglementation précise. Les travaux de construction, de reconstruction ou de réparation, dont le montant dépassera 100.000 fr., ne pourront être entrepris sans autorisation.

Ces dispositions sont applicables aux travaux en cours, dont le gros œuvre n'est pas achevé ; elles ne concernent pas la reconstruction des immeubles détruits par suite des opérations de guerre.

LA GUERRE DANS LES AIRS

Neuf avions anglais abattus sur les côtes de France...

Berlin, 30 décembre. — Selon les nouvelles parvenues jusqu'à présent, les pertes subies par l'aviation anglaise au cours des tentatives d'attaques effectuées l'après-midi du 30 décembre contre les côtes occidentales françaises, s'élèvent à cinq appareils Spitfire et quatre bombardiers quadrimoteurs ; ces avions ont été abattus soit par les chasseurs allemands soit par la D. C. A.

...cinq autres au-dessus de Malte...

Lors d'attaques sur La Valette, les avions allemands ont réussi à descendre cinq chasseurs britanniques, malgré une défense acharnée. Les formations de l'aviation allemande sont rentrées à leurs bases sans avoir subi de pertes.

...et quatorze appareils soviétiques

D'autre part, au cours de la journée du 27 décembre, l'aviation allemande a remporté d'importants succès sur le front de l'Est. Selon les nouvelles parvenues jusqu'à présent les Bolchevistes ont perdu au cours de cette journée quatorze avions, dont sept ont été abattus en combats aériens et trois par l'artillerie de la D. C. A.; quatre autres appareils soviétiques ont été détruits au sol.

C'est au chant de l'« Internationale » que M. Eden a été accueilli à Londres à son retour de Moscou

Stockholm, 30 décembre. — M. Eden, ministre des affaires étrangères, est rentré à Londres après les conversations qu'il a eues à Moscou avec MM. Staline et Molotov.

Outre le major Attlee, chancelier du sceau privé, et de Lord Alexander, premier Lord de l'amirauté, Mmes Eden et Maisky, ainsi qu'une foule nombreuse, se trouvaient sur le quai pour le saluer.

Cette foule qui, comme l'annonce le bureau d'informations anglais, brandissait des drapeaux aux emblèmes soviétiques, chanta durant cinq minutes au moins l'« Internationale.

Les représentants des syndicats soviétiques arrivèrent en même temps que M. Eden et furent reçus par Sir Walter Citrine, secrétaire des Trade-Unions.

L'amiral Leahy a été reçu par le Maréchal

Vichy, 30 décembre. — L'amiral Leahy, ambassadeur des Etats-Unis à Vichy, a été reçu mardi matin par le maréchal Pétain, chef de l'Etat français. Dans les milieux politiques compétents, on déclare que la visite de l'amiral est en rapport avec l'occupation de Saint-Pierre-et-Miquelon par les gaullistes.

ROUBAIX

JEUDI 1er JANVIER :

Aujourd'hui : Circoncision ; demain, saint Basile.

Soleil : Lever à 9 h. 46 ; coucher à 18 h. 2.

Lune : Pleine le 2.

Hôtel de Ville (bureau de l'état civil : Ouvert de 9 h. à 11 h. 30.

Sapeurs-pompiers : N° d'appel 303.33

Caisse d'Epargne : Caisse fermée

Goutte de Lait : Distribution de 11 à 12 heures.

Le service médical sera assuré jeudi sans interruption de 7 à 21 h., par MM. les docteurs Francis Beaugrand, 18, place de la Fraternité et Théodore Delahousse, 96, rue du Collège.

Pharmaciens de garde du mercredi à 19 h. au vendredi à 9 h. : MM. Verhaeghe, 32, rue du Bois et Jilliot, 137 ter, Grande-Rue.

VENDREDI 2 JANVIER :

Aujourd'hui : Saint Basile ; demain, sainte Geneviève.

Soleil : Lever à 9 h. 46 ; coucher à 18 h. 4.

Lune : Pleine le 2.

Sapeurs-pompiers : No d'appel 303.33

Caisse d'Epargne : De 9 à 11 h. et de 14 à 16 h.

Consultation des nourrissons du Comité roubaisien de protection de l'Enfance : De 16 à 17 h., au local de la Goutte de Lait.

Goutte de Lait : Distribution de 11 à 12 heures.

VŒUX

Pour certains c'est une formalité ennuyeuse, pour moi, c'est un plaisir et un devoir que de vous présenter des vœux.

Certes, la liste est longue des souhaits que l'on peut formuler pour vous, amis lecteurs, au seuil de l'an nouveau.

Auparavant, on se disait :

— Bah ! cette année-ci sera comme les autres, ni meilleure, ni pire, avec ses hauts et ses bas, ses jours de soleil et ses heures embrumées...

Aujourd'hui, on n'ose pas trop affronter l'avenir. On pense avec amertume, à la douloureuse faillite des souhaits que l'on échangeait, par exemple, le 1er janvier 1940... Qu'en est-il resté ? Fumées, ruines, sang...

Du moins se dit-on, si l'on a passé tout cela, nous ne le reverrons plus, je suppose ?

Je ne le suppose pas, je le souhaite. Et c'est là le grand, l'immense vœu que j'échange avec vous, que vous souhaiterais-je encore que vous ne trouviez dans les propos ou les lettres de vos parents et amis ?

Eh bien ! ce sera cette patience dont parle le Chef de l'Etat et qui est la grande vertu dont nous avons besoin...

Avec de la patience, nous croirons et nous espérerons.

L'BOURLEUX.

M. Thellier de Poncheville, délégué du Secours national, a présidé la première séance de la « Famille du prisonnier de guerre »

On sait qu'il s'est créé dans toutes les villes de France — à Roubaix 8, rue du Château — sous l'égide du Secours national, et sous la haute direction du Maréchal, un groupement ayant pour titre « La Famille du prisonnier de guerre ». Titre significatif et particulièrement suggestif que celui-là.

Le groupement de Roubaix a donné sa première manifestation officielle, mardi, en organisant une séance récréative à l'intention des familles des prisonniers de guerre. Cette séance eut lieu dans la vaste salle du Casino, bondée d'une foule d'enfants.

Le programme était copieux. Il comportait, en première partie, quelques saynètes jouées par les « Centres de lutte contre le chômage », des jeunes, saynètes ayant pour titre « Il était un petit navire » ou encore « Les Marionnettes », l' « Huître et les plaideurs », etc.

On applaudit aussi un jeune virtuose de l'accordéon, Claude Riba, âgé de sept ans. Puis, avant l'entr'acte, M. Beuscart, sous-délégué à Roubaix, donna connaissance du palmarès du concours de « la plus belle lettre au papa absent », concours qui révéla chez nos petits écoliers des sentiments admirables de fraîcheur et de confiance.

Voici un extrait du palmarès :

Pour les moins de 12 ans : Gisèle Deffontaine, Suzanne Decourrières, Jean Desobry, Henri Wazulcki et Marcelle Lasoens.

Pour les plus de 12 ans : Claude Fornier, Jacqueline Bockstael, Joseph Sobalski, Albert Engibo et Jeanne Decourrières.

Un cadeau fut remis à chacun des lauréats.

M. Beuscart, en une courte allocution, définit ensuite les buts de « La Famille du prisonnier de guerre », et il parla des devoirs de ceux qui sont revenus des stalags ou des offlags.

La séance, qui était présidée par MM. Thellier de Poncheville et Louis Poissonnier, délégué et sous-délégué du Secours national, se continua ensuite par une interprétation du « Petit Monde artistique ».

A la sortie, chaque enfant de prisonnier reçut un fort agréable cadeau, qui fut certes très apprécié.

⁂

Ajoutons que la même séance a eu lieu aujourd'hui mercredi, à 14 h. 30, dans la même salle, pour ceux qui n'avaient pu y trouver place la veille.

Me Léon V. WILDEREN

Commis-Greffier assermenté de Justice de Paix - Ex-secrétaire d'avocat (20 années de pratique)

Rentré de captivité, ouvrira un Cabinet de Contentieux Général, 50, rue Montgolfier, à ROUBAIX, à partir du 1er Janvier 1942.

Renseignements sur tous litiges civils et commerciaux - Consultations sur loyers - Rédaction de tous actes sous seings privés - Cession de fonds de commerce - Achat et Vente de propriétés.

Avis très important aux boulangers

Il est rappelé d'une façon toute particulière aux boulangers que les bons de réapprovisionnement ne sont payables que dans le courant du mois pour lequel ils ont été établis. Pour permettre à la meunerie d'effectuer les livraisons dans les délais impartis, les dernières commandes devront obligatoirement être remises aux délégués au moins cinq jours avant la fin du mois. Toute quantité de farine non livrée pendant la période de validité des bons, sera irrémédiablement annulée.

Au service du ravitaillement général

La distribution des cartes de lait aux avants-droit et d'aliments spéciaux aux enfants de 0 à 3 ans, 3 à 6 ans, 6 à 11 ans, se fera aux jours suivants, dans la salle Henri-Watremez, rue de l'Hospice :

Mercredi 7 janvier : No 1 à 13.000, de 8 h. 15 à 11 h. 45 et de 14 h. 15 à 17 h. 45.

Jeudi 8 : No 13.001 à 26.000, de 8 h. 15 à 11 h. 45 et de 14 h. 15 à 17 h. 45.

Vendredi 9 : No 26.001 à la fin, de 8 h. 15 à 11 h. 45 et de 14 h. 15 à 17 h. 45.

Les intéressés doivent se munir du livret de famille, de la carte de ravitaillement, de la carte de pointage et de l'ancienne carte de lait.

Les cartes de lait ne seront distribuées qu'aux enfants en dessous de 13 ans.

Toutefois, les familles ayant des enfants de 13 à 14 ans sont invitées à retirer, aux jours et heures indiqués plus haut, les tickets d'aliments spéciaux.

Toutes les cartes de lait actuellement en circulation sont prorogées jusqu'aux dates sus-indiquées, sauf celles qui expirent au 31 décembre.

Dans les comités d'organisation

Au « Journal officiel » figurent les noms des membres des comités d'organisation du commerce, de la distribution et de la transformation des semences, graines et plants.

Dans la branche « pommes de terre et topinambours » figure en qualité de membre, un Roubaisien, M. Delespaul-Bouten.

Les cambriolages

Deux jeunes gens avaient brisé une vitrine, rue de l'Alma L'un d'eux est arrêté, l'autre est en fuite

Au cours de la nuit de mardi à mercredi, vers 23 h. 50, M. Raymond Debette, électricien, 102, rue de l'Alma, était réveillé en sursaut par un fracas de vitre brisée.

C'était la glace de sa vitrine qui venait de voler en éclats !

Il descendit et constata que des individus, après avoir défoncé la vitrine, avait rafié diverses marchandises à l'étalage.

M. Debette alerta aussitôt la police, et les agents opérèrent des battues dans le quartier. Près de la gare, l'un d'eux rencontra un jeune homme porteur d'un radiateur électrique.

Emmené au poste, ce jeune homme, Jacques Hantson, 13 ans, teinturier, 18, rue Louise-Michel, à Croix, pressé de questions, avoua avoir volé ce radiateur chez M. Debette, après avoir brisé la vitrine. Il déclara avoir opéré avec Louis Vanhove, 18 ans, rue Favreuil, à Croix.

Hantson a été mis en état d'arrestation. Quant à Vanhove, il n'a pas encore reparu chez lui. On le recherche.

Un café est dévalisé rue du Pile...

M. Auguste Callewaert, 60 ans, cafetier, 95, rue du Pile, a déposé une plainte contre des individus qui, au cours de la nuit du 25 au 26 décembre, croit-on, ont mis à sac son établissement.

Ils y enlevèrent notamment plusieurs bouteilles de liqueur, six bouteilles de champagne, deux boîtes de sardines, cinquante kilos de pommes de terre, du chocolat, des biscuits, etc., en un mot, de quoi faire le réveillon...

De plus, les « visiteurs » enlevèrent deux robes, une paire de draps et une toile à matelas appartenant à l'ancienne tenancière du café, Mme Marguerite Grasse.

Les cambrioleurs ne négligèrent pas non plus le tiroir-caisse, qui contenait une centaine de francs.

...ainsi que la boutique d'un marchand de légumes, rue d'Estaing...

M. Arthur Cauterman, 47 ans, marchand de légumes, 14, rue d'Estaing, s'était rendu mardi, vers 14 h. 30, au marché.

Vers 16 h., quand il revint chez lui, il trouva son magasin fort en désordre ! On y avait volé une somme de 420 frs, de la margarine, du savon, et même six feuilles de tickets de pain.

M. Cauterman a déposé une plainte.

...et un chantier, rue de Mascara

M. Julien Delnave, 49 ans, chef de chantier au service de la maison Degallaix, boulevard du Château, a constaté qu'on s'était introduit dans un chantier de la rue de Mascara, et qu'on y avait volé une quarantaine de « coins » en bois, sans doute pour en faire du bois de chauffage.

On enquête sur ces différents vols.

CHRONIQUE RÉGIONALE

Le nouveau mode de la distribution du tabac

Par décade et non plus par semaine. 80 grammes de plus par an

A partir du 1er janvier, la ration mensuelle des fumeurs inscrits dans les débits de tabac ne sera plus touchée par semaine, mais par décade.

La ration mensuelle totale est de 180 grammes de tabac par personne. La première décade, le fumeur en touchera 80 ; il en aura 40 pour la deuxième et 60 pour la troisième.

Voici du reste la répartition :

Du 1er au 10, 2 paquets de tabac gris, bleu ou vert ou 4 paquets de cigarettes ou 30 cigares ou 80 cigarillos.

Du 11 au 20, 1 paquet de tabac ou 2 paquets de cigarettes ou 15 cigares ou 40 cigarillos.

Du 21 au 30, 1 paquet de tabac et 1 paquet de cigarettes ou 3 paquets de cigarettes ou 20 cigares ou 60 cigarillos.

Notons que le total annuel des distributions représente par personne 2 kg. 160 gr., tandis qu'au régime actuel on n'atteignait que 2 kg. 080. C'est donc une augmentation de 80 gr. par personne.

Les prisonniers ont droit à la même ration que les civils.

Chaque mois, les fumeurs pourront donc obtenir 4 paquets de tabac et 1 paquet de cigarettes, celui-ci pour faire l'appoint en grammes de la ration fixée, ou 9 paquets de cigarettes.

Les consommateurs qui n'ont pas la possibilité de se présenter plusieurs fois par mois aux heures d'ouverture des débits de tabac pourront, exceptionnellement, percevoir la totalité de la ration mensuelle au cours de la première décade.

Un contrôle des cartes de prisonniers

Il en sera de même du représentant d'un prisonnier. Il pourra obtenir, en une seule fois, toute la ration de façon à en faire l'expédition dans le plus prochain colis.

Au sujet des prisonniers, l'administration des contributions indirectes s'est aperçue que de nombreux abus étaient commis. Plusieurs personnes se font inscrire pour un même prisonnier, en présentant une étiquette. Aussi l'administration procède-t-elle à un recollement des noms de prisonniers et des inscriptions prises en leur nom.

SOUHAITS

Charles PROUVOST, Charles DALLE et tout le personnel des Etablissements PROUVOST-DALLE et Cie, Fabricants de peintures, 21 à 27, rue du Faubourg-d'Arras, à Lille, présentent leurs vœux les meilleurs à leurs confrères, clients, fournisseurs et amis à l'occasion du Nouvel An. 24043bis

Les prix des gâteaux et des chocolats

Les contrôleurs du service départemental de contrôle des prix ont été informés que, pendant les fêtes de Noël, certains pâtissiers et boulangers-pâtissiers avaient vendu des coquilles et des chocolats à des prix nettement exagérés.

D'accord avec le Syndicat des pâtissiers, ils rappellent aux commerçants, favorisés par la récente autorisation préfectorale, de vendre ces produits pendant les fêtes de l'An, qu'ils doivent se soumettre à leurs obligations commerciales, savoir :

1° L'affichage des prix sur tous les produits exposés, avec le poids en tickets ;

2° L'apposition à l'intérieur d'un tableau portant le prix des coquilles et des chocolats ;

3° La stricte application des taxations de prix ;

4° La non-subordination de la vente d'un produit par l'achat d'une autre marchandise ;

5° La vente des produits de pâtisserie, de biscuiterie avec tickets ;

6° L'interdiction des moulages au chocolat creux.

Une étroite surveillance sera exercée pendant cette période de fêtes et les commerçants défaillants sont avisés que de graves sanctions seront prises à leur égard sans avertissement préalable.

A titre de renseignements, voici quelques prix taxés de vente aux consommateurs :

Coquille (meilleure qualité), 50 fr. le kg. (900 gr. de tickets.

Chocolat ordinaire (tablettes), 24 fr. le kilo.

Chocolat fin, praliné en tablettes, 42 fr. le kilo.

Chocolat de luxe, fourré, praliné, massepain, 120 fr. le kilo.

Miel, 30 fr. le kilo.

Deux individus qui se livraient à l'abatage clandestin des moutons sont arrêtés à Dottignies

L'un d'entre eux avait été l'objet d'une lâche agression de la part de ses compagnons

Mardi, M. Joseph Allegaert, marchand de bestiaux, sans domicile fixe, résidant à Mouscron, 100, rue du Moulin, venait porter plainte à la gendarmerie de Dottignies, contre trois personnes qui s'étaient livrées sur lui à une agression. Celle-ci avait été commise le 21 décembre entre le hameau de la Sarpe et la ferme de la Haverie. Selon sa déclaration, M. Allegaert s'en revenait de Coyghem, à bicyclette en compagnie de Valentin Waelkens, âgé de 36 ans, ouvrier agricole, demeurant hameau du Crombion N° 17 à Dottignies. Il transportait un mouton tué. Son compagnon s'offrit sur la route à partir en avant, en éclaireur. Mais bientôt le pneu de sa bicyclette ayant crevé, Allegaert perdit son compagnon de vue. Soudain, sur le chemin situé entre la Sarpe et la ferme de la Haverie, il fut assailli par trois individus qui le terrassèrent, le rouèrent de coups et l'étranglèrent à demi. Ils disparurent ensuite en emportant 7.000 frs, sa montre et sa bicyclette. Malgré l'obscurité la victime, avait reconnu Waelkens, le nommé Albert Havenne, 26 ans, demeurant hameau de la Maisenc N° 27 à Dottignies, et un autre individu dont l'identité n'est pas bien établie.

Les faits s'étaient passés le 21 décembre, et Allegaert ne déposait sa plainte à la gendarmerie que le 30. Cette particularité n'échappa pas au chef de brigade Vuylstèke qui se rappela qu'une bicyclette démunie de ses pneus avait été trouvée à proximité de la maison de Waelkens. Il la présenta à Allegaert qui la reconnut comme sa propriété. Il fit ensuite perquisitionner dans l'habitation de Waelkens. On ne retrouva aucune des affaires volées à Allegaert. Mais au milieu d'un lit plié en trois, on trouva une dizaine de kilos de mouton. Au premier, des peaux de moutons furent découvertes, ainsi que du gros sel qui servait au tannage.

Se voyant dénoncé par Allegaert, Waelkens déclara qu'il se livrait en sa compagnie à l'abatage et à la vente du mouton, et que douze moutons environ avaient déjà été livrés, dans ces conditions, à la consommation. Havenne se chargeait de trouver les clients.

Allegaert et Waelkens ont été arrêtés et conduits à Courtrai, pour abatage clandestin et commerce illicite. Waelkens et Havenne seront poursuivis pour agression et vol.

LES GAGNANTS de la 23me tranche de la loterie nationale

Paris, 31 décembre. — C'est sous la présidence de M. Lamirand, secrétaire général à la Jeunesse, et devant 15.000 enfants à qui furent distribués des jouets et des friandises, dans le cadre du Palais des Sports qu'a eu lieu mardi après-midi le tirage de la 23me tranche de la Loterie nationale.

En voici les résultats :

Le numéro 431.707 gagne CINQ MILLIONS

Les deux numéros suivants gagnent chacun un million : 224.549 — 287.836

Les billets portant les numéros 035.902 — 529.580 — 711.816 gagnent chacun 500.000 francs

Les billets se terminant par

811.144	847.967	311.175
623.331	451.944	237.759
0.26.037	261.692	569.214
832.620	427.440	511.055
778.020	790.961	740.240

gagnent chacun 100.000 francs

Les billets se terminant par

51.973	58.302	61.383	68.242	73.151

gagnent chacun 40.000 francs

Les billets se terminant par 5.371 et 3.087 gagnent 20.000 francs

Les billets se terminant par 8.457 et 6.050 gagnent 10.000 francs

Les billets se terminant par 518 gagnent 5.000 francs

Les billets se terminant par 87 gagnent 1.000 francs

Les billets se terminant par 20 gagnent 500 francs

Les billets se terminant par 3 ou 2 gagnent 110 francs

(Nous publions ces résultats sous réserves d'erreurs de transmission.)

LILLE

Mort de M. le chanoine Prévost, aumônier des étrangers

Nous apprenons avec regret la mort de M. le chanoine Georges Prévost, aumônier des étrangers, ancien professeur du petit séminaire d'Haubourdin.

M. le chanoine Prévost qui disparaît à l'âge de 47 ans, accomplissait avec un dévouement sans bornes une tâche délicate dans notre département.

Les funérailles de M. le chanoine Prévost seront célébrées samedi 3 janvier, à 11 h., à Saint-Maclou, à Haubourdin.

CARNET

Fiançailles

— Madame **Gustave Leconte** ;

— M. et Mme **Pierre Van Welden-Leconte** ont l'honneur d'annoncer les fiançailles de leur petite-fille et fille **Françoise**, avec M. **Alfred Vilquin**, gradué en droit, sergent au 41me regim. d'infanterie à Brive.

113, rue Daubenton, Roubaix.

— Madame **Alfred Vilquin-Martin** a l'honneur d'annoncer les fiançailles de son fils **Alfred** avec Mademoiselle **Françoise Van Welden**, licenciée ès sciences.

17, rue Henri-Carette, Roubaix.

84432d

Mariage

— Mardi à 11 heures, en l'église de Wittes (P.-de-C.), a été célébré, dans la plus stricte intimité, le mariage de Mlle **Marie-Thérèse Domare**, institutrice à Bruay, avec notre excellent confrère et ancien collaborateur **Jean Pilet**, rédacteur à l' « Echo du Nord » à Lille.

Nous ad